



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies

Débat Ouvert au Conseil de sécurité

Femmes Paix Sécurité

Intervention de la Belgique

Date : 25 octobre 2016

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'UE et souhaiterait à titre national faire les observations suivantes.

La Belgique voudrait tout d'abord rendre hommage à Mme Fatoumata SIRÉ DIAKITÉ, feu la Présidente et fondatrice de l'Association pour le progrès & la défense des Droits des femmes (APDF), qui s'est éteinte le 14 octobre dernier.

Reconnue au Mali en 2015 comme Femme de l'année et honorée par nombre de distinctions, Mme SIRÉ DIAKITÉ a ouvert la voie au Mali pour la reconnaissance des droits des femmes dans tous les domaines : la lutte contre l'excision, contre les mariages d'enfants et contre les violences sexo-spécifiques. Cette femme est un modèle qui peut tous nous inspirer.

L'an dernier, le débat ouvert à l'occasion du 15^e anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325 était le plus riche de l'histoire du Conseil de sécurité, avec 113 intervenants se succédant pendant deux jours. Une large majorité des Etats membres a co-parrainé la résolution 2242 de 2015. Cette participation massive illustre clairement l'importance que les Etats membres attachent à l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ». Cela nous concerne en effet tous.

Notre priorité se résume maintenant en trois mots : mise-en-œuvre, mise-en-œuvre, mise-en-œuvre.

Monsieur le président, le débat d'aujourd'hui se concentre très justement sur le progrès accompli dans l'implémentation des engagements pris par les Etats membres, les organisations régionales et les Nations-Unies, dans le cadre de l'examen de haut niveau sur les Femmes, la Paix et la Sécurité en octobre 2015.

Dès le début, la Belgique a fortement soutenu l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ». Actuellement, tous les acteurs belges concernés concentrent leurs efforts pour mettre en œuvre le deuxième plan d'action national relatif à cet agenda et pour rédiger un troisième plan national. Dans ce dernier, nous consacrons une attention particulière au rôle clef de la femme dans la prévention de l'extrémisme violent. Nous sommes prêts à partager notre expérience en la matière, et accueillons avec intérêt toutes les expériences et bonnes pratiques de nos partenaires.

Au niveau international, la Belgique travaille étroitement avec des organisations multilatérales comme ONU Femmes afin de renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre de l'agenda "Femmes, Paix et Sécurité". Dans notre plan d'action national actuel, nous avons identifié trois pays partenaires prioritaires : l'Afghanistan, la République démocratique du Congo et le Mali . Ceci se traduit notamment par une aide financière pour le financement de projets concrets.

Au Mali, la Belgique assure avec ONU Femmes la co-présidence du groupe des donateurs consacré à la question de l'égalité homme-femme et elle contribue avec 1,5 million d'euros au Programme d'appui à la mise en œuvre de la Résolution 1325 dans le processus de paix.

En Afghanistan, la Belgique soutient le programme pays d'ONU Femmes avec une contribution de 3 millions d'euros.

En RDC, la Belgique contribue à la mise en œuvre du projet d'ONU Femmes intitulé « Appui aux droits et participation des femmes congolaises dans le cadre de la résolution 1325 », à hauteur de 2 millions d'euros.

Sur l'invitation de l'Espagne, la Belgique est devenue membre fondateur du réseau des points focaux pour l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ». Nous remercions ce pays de son initiative à cet égard.

Nous souhaitons par ailleurs saluer l'Espagne et le Royaume-Uni, en tant que co-présidents du groupe informel d'experts pour « Femmes, Paix et Sécurité », pour leur contribution inestimable, et nous nous réjouissons de voir ce groupe d'experts poursuivre ses travaux de manière consolidée.

Monsieur le président, vous nous avez également demandé de réfléchir aux prochaines étapes afin de promouvoir l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ».

Permettez-moi de vous proposer trois recommandations concrètes :

1. De manière urgente, nous devons **accroître la participation et la représentation active des femmes dans tous les processus politiques, judiciaires et de paix**. De nombreuses études démontrent qu'une participation des femmes accroît l'efficacité de l'aide humanitaire, la crédibilité et la qualité des opérations de maintien de la paix, la rapidité du relèvement économique dans les situations post conflit et la durabilité des accords de paix.
2. Dans le combat contre la violence sexuelle dans les conflits, **la lutte contre l'impunité** est d'une importance primordiale. Cette année marque le 10^e anniversaire de **l'Appel de Bruxelles à l'action contre les violences sexuelles en période de conflit et au-delà**. Dans le document issu de ce Symposium international organisé en juin 2006, les délégués se sont engagés à *Intensifier les efforts internationaux, régionaux et nationaux pour mettre fin à l'impunité des auteurs de violences sexuelles en renforçant les systèmes légaux et judiciaires, en adoptant des lois et en les faisant appliquer, et en établissant des systèmes de justice nationaux dotés des ressources nécessaires pour poursuivre les cas de violences sexuelles et sexo-spécifiques*. La Belgique soutient avec détermination et contribue activement aux efforts actuels visant à poursuivre Da'esh pour ses crimes, notamment contre la communauté Yezidi.
3. Enfin, l'agenda "Femmes, Paix et Sécurité" devrait être intégré dans le travail thématique du Conseil de sécurité sur la **lutte contre le terrorisme**, de même lorsqu'il est question de pays où des groupes comme Boko Haram ou Da'esh sont actifs, et dans les stratégies pays, en accord avec les engagements pris dans la résolution 2242 du Conseil de sécurité.

Pour conclure, je voudrais vous inviter tous demain à un événement intitulé "From Local Action to Global Change - Bottom up approaches on UNSCR1325 from Iraq, Libya and Kenya", co-présidé par le Costa Rica et la Belgique, et organisé par les associations wo=men, women peacemakers program, PAX et Cordaid. Il aura lieu de 10 h à 11 h 30 dans la salle de conférence n°6. Ce sera une occasion importante d'illustrer l'importance du rôle de la société civile dans la mise-en-œuvre de l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité ».

Je vous remercie monsieur le Président.